S.N.E.A.
Société par actions simplifiée
au capital de 500.000 euros
Siège social : 16 rue le Bois Cerdon, 94460 VALENTON
300 986 239 R.C.S. CRETEIL
(la « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS ORDINAIRES ANNUELLES DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 JUIN 2026

[...]

« DEUXIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

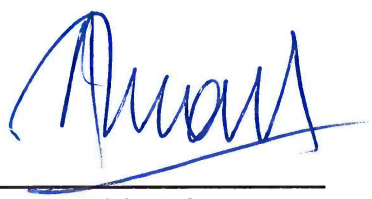
L'Associée Unique, après avoir pris connaissance (i) des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et (ii) du rapport général du Commissaire aux comptes, décide d'affecter l'intégralité du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025, s'élevant à (380.325,58) €, sur le poste « Autres réserves », lequel sera en conséquence ramené de 994.345,83 € à 614.020,25 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice social	Montant des dividendes distribués (en euros)	Revenus éligibles à l'abattement prévu à l'article 158-3-2°du CGI* (en euros)
31/12/2022	630.000	630.000
31/12/2023	256.482	256.482
31/12/2024	180.000	180.000

**abattement applicable aux dividendes perçus par des associés personnes physiques ayant opté pour l'imposition au barème progressif »*

[...]



Extrait certifié conforme,
Le Président, la société ORTEC ENERGIES ILE-DE-FRANCE,
Représentée par la société ORTEC EXPANSION,
Représentée par M. André EINAUDI

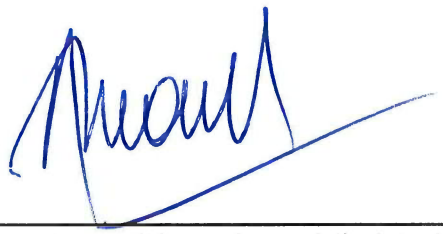
S.N.E.A.
Société par actions simplifiée au capital de 500.000 €
Siège social : 16 rue du Bois Cerdon
94460 VALENTON
300 986 239 R.C.S Créteil

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025 - COMPTES ANNUELS

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE



Pour copie certifiée conforme à l'original,
Le Président, la société ORTEC ENERGIES ILE-DE-FRANCE,
Représentée par la société ORTEC EXPANSION,
Représentée par M. André EINAUDI,

SNEA

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Bilan actif — SNEA — Du 01/01/2025 au 31/12/2025

BILAN-ACTIF	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions,brevets et droits similaires	48 089	47 132	957	11 173
Fonds commercial	4 573	0	4 573	4 573
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	***52 663***	***47 132***	***5 531***	***15 747***
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel	63 717	55 094	8 623	9 164
Autres immobilisations corporelles	110 316	100 173	10 143	25 583
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	***174 034***	***155 267***	***18 766***	***34 747***
Participations	0	0	0	0
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	15	0	15	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	10 089	0	10 089	9 895
TOTAL immobilisations financières	***10 104***	***0***	***10 104***	***9 895***
Total Actif Immobilisé (II)	***236 801***	***202 399***	***34 401***	***60 389***
Matières premières, approvisionnements	76 333	0	76 333	11 800
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	99 607
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	***76 333***	***0***	***76 333***	***111 407***
Avances et acomptes versés sur commandes	3 662	0	3 662	10 272
Clients et comptes rattachés	1 592 369	18 830	1 573 539	1 656 086
Autres créances	348 728	0	348 728	91 735
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	***1 944 758***	***18 830***	***1 925 929***	***1 758 094***
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
Dont actions propres:				
Disponibilités	455 770	0	455 770	1 411 238
TOTAL Disponibilités	***455 770***	***0***	***455 770***	***1 411 238***
Charges constatées d'avance	11 769	0	11 769	17 103
Total Actif Circulant (III)	***2 488 631***	***18 830***	***2 469 801***	***3 297 842***
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecarts de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	***2 725 431***	***221 229***	***2 504 202***	***3 358 231***

Bilan passif — SNEA — Du 01/01/2025 au 31/12/2025

BILAN-PASSIF				31/12/2025	31/12/2024
Capital social ou individuel		Dont versé :	500 000	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport.				0	0
Ecarts de réévaluation		Dont écart d'équivalence	0	0	0
Réserve légale				50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles				0	0
Réserves réglementées	Dont réserve des prov. fluctuation des cours :		0	0	0
Autres réserves	Dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :		0	994 346	987 743
TOTAL Réserves				**1 044 346**	**1 037 743**
Report à nouveau				0	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				**-380 326**	**186 603**
Subventions d'investissement				0	0
Provisions réglementées				0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)				***1 164 020***	***1 724 346***
Produit des émissions de titres participatifs				0	0
Avances conditionnées				0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)				***0***	***0***
Provisions pour risques				0	0
Provisions pour charges				0	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)				***0***	***0***
Emprunts obligataires convertibles				0	0
Autres emprunts obligataires				0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				984	1 267
Emprunts et dettes financières divers		dont emprunts participatifs :	0	469	0
TOTAL Dettes financières				***1 452***	***1 267***
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				871 517	550 868
Dettes fiscales et sociales				359 151	374 639
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				0	0
Autres dettes				16 291	59 409
TOTAL Dettes d'exploitation				***1 246 959***	***984 915***
Produits constatés d'avance				91 771	647 703
TOTAL DETTES (IV)				***1 340 182***	***1 633 885***
Ecart de conversion Passif (V)				0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)				***2 504 202***	***3 358 231***

Compte de résultat SNEA

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE DE RESULTAT			31/12/2025			31/12/2024
			France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises			0	0	0	0
Production vendue biens			0	0	0	0
Production vendue services			5 763 646	0	5 763 646	6 903 880
Chiffres d'affaires nets			***5 763 646***	***0***	***5 763 646***	***6 903 880***
Production stockée					-99 607	-183 703
Production immobilisée					0	0
Subventions d'exploitation					2 500	6 333
Reprises sur amortissements et provisions					0	530
Autres produits					4 237	34 278
Total des produits d'exploitation (I)					***5 670 775***	***6 761 318***
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					454	0
Variation de stock (marchandises)					0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					1 272 032	1 697 448
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					-64 533	150
Autres achats et charges externes					2 788 048	3 019 241
Impôts, taxes et versements assimilés					34 530	31 617
Salaires et traitements					1 207 714	1 250 872
Cotisations sociales					777 695	501 768
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements			23 954	30 949
		Dotations aux provisions			0	0
	Sur actif circulant : dotations et dépréciations				13 972	4 857
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				0	0
Autres charges					1 202	26
Total des charges d'exploitation (II)					***6 055 068***	***6 536 929***
RÉSULTAT D'EXPLOITATION					-381 209	224 389
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					0	0
Produits financiers de participations					0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					0	0
Autres intérêts et produits assimilés					10 568	6 075
Reprises sur dépréciations					0	0
Différences positives de change					0	0
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie					0	0
Total des produits financiers (V)					***10 568***	***6 075***
Dotations financières aux amortissements et provisions					0	0
Intérêts et charges assimilées					0	0
Différences négatives de change					0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					0	0
Total des charges financières (VI)					***0***	***0***
RÉSULTAT FINANCIER					10 568	6 075
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					-370 641	230 464

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2025	31/12/2024
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels (VII)	***0***	***0***
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***0***	***0***
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	**0**	**0**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	0	71 188
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	***5 684 929***	***6 797 462***
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	***6 065 254***	***6 610 859***
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	***-380 326***	***186 603***

ANNEXE au 31/12/2025

(Code du commerce-article 9 et 11- Décret n°83-1020 du 29 novembre 1983- article 7/21/24 début/24-1°/24-2° et 24-3°)

Au bilan avant répartition de l'exercice clos au 31/12/2025 dont le total est de 2 504 202 Euros et du compte de résultat de l'exercice sous forme de liste, dont le total des produits est de 5 684 929 Euros et dégageant une perte de 380 326 Euros.

Cet exercice a une durée de 12 mois

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président le 05 mai 2025

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Les immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables, ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.
- Les immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement de celles-ci.
- Engagements hors bilan-Indemnités de fin de carrière :

 Les ouvriers qui relèvent de la convention du BTP sont exclus du calcul.

 Les engagements à cinq ans ou plus sont couverts par un contrat d'assurance spécifique conclu par la maison mère ORTEC ENERGIES Ile-De-France (ex WEECAP) pour l'ensemble des sociétés du groupe.

 Les engagements à plus de cinq ans ne sont pas couverts, le groupe estimant que la probabilité de présence des effectifs concernés est très faible au-delà de cinq ans.
- Le 12 décembre 2024, la société ORTEC ENERGIES a acquis la totalité des actions composant le capital de la société WEECAP – dénommée ORTEC ENERGIES Ile-De-France depuis le 14 mars 2025 – qui possède la totalité des actions composant le capital social de la société SNEA. La société ORTEC ENERGIES Ile-De-France reste Présidente de la société SNEA.

Évènements significatifs de l'exercice

Le 14 novembre 2025, la société ORTEC ENERGIES Ile-De-France a effectué un projet de traité de fusion entrainant la fusion absorption de la société SNEA Maintenance au profit de la société SNEA avec effet comptable et fiscal au 1 janvier 2026 et effet rétroactif fiscal au 1er janvier 2026.

.

INFORMATIONS SUR LES MONTANTS INTRA-GROUPE EN K Euros

TYPES	Montant
Clients	37 762
Fournisseurs	- 198 303
Comptes courants actifs	
Comptes courants passifs	202 422
TOTAL DES CREANCES ET DES DETTES (NET)	41 880
Chiffre d'affaires	
Autres produits	465 629
Autres achats et charges externes	- 418 377
Charges de personnel	
Autres charges	
Intérêts financiers nets	
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES (NET)	47 252

Évènements significatifs postérieurs à la date de clôture des comptes annuels

La fusion absorption de la société SNEA Maintenance dans SNEA a été réalisée le 1er janvier 2026 entrainant un boni de fusion de 611 840.07 € constaté en capitaux propres.

IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANT LES COMPTES

Les comptes annuels de la société SNEA sont inclus dans la consolidation du groupe ORTEC EXPANSION, société qui a son siège social Parc de Pichaury, 550 rue Pierre Berthier 13799 Aix en Provence dont le numéro de SIREN est 385 123 161 00023. La méthode de consolidation est la méthode de l'intégration globale.

PRINCIPALES METHODES UTILISEES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

a. Changement de méthode d'évaluation et de présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 relatif au plan comptable général et modifié par le

règlement ANC 2022-06 du 04/11/2022 et des Règlements du Comité de la règlementation comptable.

Les changements introduits par le Règlement ANC 2022-06 relatif au PCG et à la modernisation des états financiers, et applicables à partir du 1er janvier 2025 sont inclus dans la présentation des présents états financiers 2025.

- **Impact**

A compter du 1er janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du PCG, le résultat exceptionnel comprend :

- Les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement.
- Les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale, telles que les amortissements dérogatoires ou amortissements exceptionnels dus à un déménagement
- Les changements de méthodes comptables comptabilisées en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales.
- Les charges et produits exceptionnels sont regroupés sur les deux lignes "Produits exceptionnels" et "Charges exceptionnelles".

Ce changement entraine le reclassement en résultat courant d'opérations qui, avant l'application du nouveau règlement, étaient par nature en résultat exceptionnel.

b. Reconnaissance du chiffre d'affaires et de la production

La société comptabilise le chiffre d'affaires et la production selon la méthode de l'avancement. A la clôture de chaque exercice, la direction réalise une revue des affaires en cours qui a pour objectif de calculer, affaire par affaire, l'écart éventuel entre le montant cumulé des factures déjà émises, enregistrées en comptabilité et adressées au client, et le montant cumulé des travaux réalisés évalués en prix de vente :

- Lorsque le montant cumulé des factures déjà émises et adressées au client est inférieur au montant cumulé des travaux réalisés évalués en prix de vente, l'écart est comptabilisé à l'actif du bilan en travaux en cours ou en factures à émettre ;
- Lorsque le montant cumulé des factures déjà émises et adressées au client est supérieur au montant cumulé des travaux réalisés évalués en prix de vente, l'écart est comptabilisé au passif du bilan en produits constatés d'avance.

c. Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées pour leur coût d'achat. Les immobilisations amortissables sont amorties de manière linéaire selon leur durée de vie économique. Le cas échéant, les immobilisations non amortissables font l'objet d'une provision pour dépréciation à hauteur de la différence négative entre leur valeur de réalisation et leur valeur nette comptable.

5 **IMMOBILISATIONS** DGFiP N° 2054 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SNEA — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des crédits)*

CADRE A IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ	DB	DJ
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD 58 963	KE	KF 0
CORPORELLES	Terrains				KG	KH	KI
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ	KK	KL
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM	KN	KO
CORPORELLES	Constructions	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2	KP	KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS 61 188	KT	KU 6 803
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV 14 064	KW	KX 0
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport*			KY 33 468	KZ	LA 216
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB 90 658	LC	LD 924
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *			LE	LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours				LH	LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes				LK	LL	LM
CORPORELLES	TOTAL III				LN 199 378	LO	LP 7 943
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G	8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations				8U	8V	8W 15
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés				1P	1R	1S
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières				1T 9 895	1U	1V 194
FINANCIÈRES	TOTAL IV				LQ 9 895	LR	LS 209
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG 268 235	OH	OJ 8 152

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		1N	CD	DO	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		1O	LV 6 300	LW 52 663	1X
CORPORELLES	Terrains		1P	LX	LY	LZ
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	1Q	MA	MB	MC
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	1R	MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions	Instl. gales, agencts et am. des constructions	1S	MG	MH	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		1T	MJ 4 274	MK 63 717	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Instl. gales., agencts, aménagements divers	1U	MM 0	MN 14 064	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	1V	MP 2 925	MQ 30 759	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	1W	MS 26 089	MT 65 494	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	1X	MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		1Y	MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes		1Z	ND	NE	NF
CORPORELLES	TOTAL III		1Y	NG 33 287	NH 174 034	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		1Z	0U	M7	0W
FINANCIÈRES	Autres participations		1O	0X	0Y 15	0Z
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		11	2B	2C	2D
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		12	2E 0	2F 10 089	2G
FINANCIÈRES	TOTAL IV		13	NJ 0	NK 10 104	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14	0K 39 587	0L 236 801	0M

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

6 **AMORTISSEMENTS** DGFiP **N° 2055 2026**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SNEA — Néant ☐ *

CADRE A — **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) ***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles		PE	43 216	PF	10 216	PG	6 300	PH	47 132	
TOTAL I		RK	43 216	RM	10 216	RN	6 300	RO	47 132	
Terrains		PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	52 024	QA	7 344	QB	4 274	QC	55 094	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	6 212	QE	1 406	QF	0	QG	7 618	
	Matériel de transport	QH	31 741	QI	1 199	QJ	2 424	QK	30 515	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	74 654	QM	13 474	QN	26 089	QO	62 040	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
TOTAL II		QU	164 631	QV	23 423	QW	32 786	QX	155 267	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON	207 847	OP	33 639	OQ	39 086	OR	202 399	

A L'ADMINISTRATION

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN** DGFiP N° 2056 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SNEA — Néant ☐*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	LJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations – corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations – titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations – titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations – autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	4 857	6U	13 972	6V	0	6W	18 830
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	4 857	TY	13 972	TZ	0	UA	18 830
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	4 857	UB	13 972	UC	0	UD	18 830
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE	13 972	UF			
	Dont dotations et reprises – financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises – exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5° du C.G.I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1re EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

d. Stocks (hors travaux en cours)

Les stocks en magasin ou sur chantiers (matériels et fournitures non encore mis en œuvre) sont valorisés au coût d'achat. Le cas échéant, ils font l'objet d'une provision pour dépréciation à hauteur de la différence négative entre leur valeur de réalisation et leur valeur nette comptable.

e. Créances clients (hors factures à émettre)

Les créances clients sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Lorsque la valeur de réalisation des créances clients, évaluée au moment de l'arrêté des comptes annuels, est inférieure à leur valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est enregistrée à la hauteur de la différence négative nette entre leur valeur de réalisation et leur valeur nette comptable.

ETAT DES CREANCES ET DETTES

a. Etat des créances

TYPE	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Autres immobilisations financières	10 089		10 089
Clients douteux ou litigieux	21 100		21 100
Autres créances	1 571 269	1 571 269	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Taxe sur la valeur ajoutée	106 714	106 714	
Autres impôts et versements assimilés	1 082	1 082	
Groupe et associés	202 891	202 891	
Débiteurs divers	38 041	38 041	
Charges constatées d'avance	11 769	11 769	
TOTAUX	**1 962 955**	**1 931 766**	**31 189**

b. Etat des dettes

TYPE	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Emprunts et dettes - à 1 an maximum à l'origine	984	984	
Fournisseurs et comptes rattachés	871 517	871 517	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	103 232	103 232	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	249 612	249 612	
Autres impôts, taxes et assimilés	6 306	6 306	
Groupes et associés	469	469	
Autres dettes	16 291	16 291	
Produits constatés d'avance	91 771	91 771	
TOTAUX	**1 340 182**	**1 340 182**	

c. Charges à payer

TYPE	Montant
Intérêts courus à payer	984
IJ de SS à recevoir	
CAP Taxe apprentissage	
Formation continue	191
AGEFIPH	
Fournisseurs factures non parvenues	141 482
TOTAUX	**142 657**

d. Produits à recevoir

TYPE	Montant
Rabais, remises et ristournes à obtenir	29 620
IJ de SS à recevoir	
Etat charges à payer CVAE	1 082
Clients – factures à établir	316 718
TOTAUX	**347 420**

e. Détails des charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance

TYPE	EXPLOITATION	FINANCIER	EXCEPTIONNEL
Locations diverses	372		
Entretien et maintenance	11 565		
Autres	- 168		
TOTAUX	**11 769**		

Produits constatés d'avance

TYPE	EXPLOITATION	FINANCIER	EXCEPTIONNEL
Prestations travaux	91 771		
Prestations maintenance			
TOTAUX	**91 771**		

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
CEGC	674 962
COFACE	
TOTAUX	**674 962**

Engagements reçus	Montant
Avals et cautions	
TOTAUX	

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital social en début d'exercice	2 500	200
2 – Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 – Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 – Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2 500	200
TOTAUX	**500 000**	

SNEA SAS

16, rue du Bois Cerdon
94460 – VALENTON
300 986 239 R.C.S. Creteil

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS.
EXERCICE CLOS AU 31 décembre 2025

B P C G
SAS au Capital de 55 000 euros - N° intracommunautaire FR 72 309 767 580 00082
31, rue de la Baume 75008 PARIS
Tél : 01 56 80 25 00 - Fax : 01 56 80 25 19
Société inscrite à la compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

A l'associé unique de la société S N E A,

1 Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SNEA sas relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

3 Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L821.53 et R821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

5 Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



6 Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 12 juin 2026
Le Commissaire aux Comptes
B.P.C.G.
Représenté par Etienne de BOISJOLLY

E.de BOISJOLLY

ANNEXE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif — SNEA — Du 01/01/2025 au 31/12/2025

BILAN-ACTIF	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions,brevets et droits similaires	48 089	47 132	957	11 173
Fonds commercial	4 573	0	4 573	4 573
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	***52 663***	***47 132***	***5 531***	***15 747***
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel	63 717	55 094	8 623	9 164
Autres immobilisations corporelles	110 316	100 173	10 143	25 583
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	***174 034***	***155 267***	***18 766***	***34 747***
Participations	0	0	0	0
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	15	0	15	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	10 089	0	10 089	9 895
TOTAL immobilisations financières	***10 104***	***0***	***10 104***	***9 895***
Total Actif Immobilisé (II)	***236 801***	***202 399***	***34 401***	***60 389***
Matières premières, approvisionnements	76 333	0	76 333	11 800
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	99 607
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	***76 333***	***0***	***76 333***	***111 407***
Avances et acomptes versés sur commandes	3 662	0	3 662	10 272
Clients et comptes rattachés	1 592 369	18 830	1 573 539	1 656 086
Autres créances	348 728	0	348 728	91 735
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	***1 944 758***	***18 830***	***1 925 929***	***1 758 094***
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
Dont actions propres:				
Disponibilités	455 770	0	455 770	1 411 238
TOTAL Disponibilités	***455 770***	***0***	***455 770***	***1 411 238***
Charges constatées d'avance	11 769	0	11 769	17 103
Total Actif Circulant (III)	***2 488 631***	***18 830***	***2 469 801***	***3 297 842***
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecarts de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	***2 725 431***	***221 229***	***2 504 202***	***3 358 231***

Bilan passif — SNEA — Du 01/01/2025 au 31/12/2025

BILAN-PASSIF			31/12/2025	31/12/2024
Capital social ou individuel	Dont versé :	500 000	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport.			0	0
Ecarts de réévaluation	Dont écart d'équivalence	0	0	0
Réserve légale			50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles			0	0
Réserves réglementées	Dont réserve des prov. fluctuation des cours :	0	0	0
Autres réserves	Dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :	0	994 346	987 743
TOTAL Réserves			**1 044 346**	**1 037 743**
Report à nouveau			0	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			**-380 326**	**186 603**
Subventions d'investissement			0	0
Provisions réglementées			0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)			***1 164 020***	***1 724 346***
Produit des émissions de titres participatifs			0	0
Avances conditionnées			0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			***0***	***0***
Provisions pour risques			0	0
Provisions pour charges			0	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)			***0***	***0***
Emprunts obligataires convertibles			0	0
Autres emprunts obligataires			0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			984	1 267
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs :	0	469	0
TOTAL Dettes financières			***1 452***	***1 267***
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			871 517	550 868
Dettes fiscales et sociales			359 151	374 639
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			0	0
Autres dettes			16 291	59 409
TOTAL Dettes d'exploitation			***1 246 959***	***984 915***
Produits constatés d'avance			91 771	647 703
TOTAL DETTES (IV)			***1 340 182***	***1 633 885***
Ecart de conversion Passif (V)			0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)			***2 504 202***	***3 358 231***



Compte de résultat — SNEA — Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE DE RESULTAT			31/12/2025			31/12/2024
			France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises			0	0	0	0
Production vendue biens			0	0	0	0
Production vendue services			5 763 646	0	5 763 646	6 903 880
Chiffres d'affaires nets			***5 763 646***	***0***	***5 763 646***	***6 903 880***
Production stockée					-99 607	-183 703
Production immobilisée					0	0
Subventions d'exploitation					2 500	6 333
Reprises sur amortissements et provisions					0	530
Autres produits					4 237	34 278
Total des produits d'exploitation (I)					***5 670 775***	***6 761 318***
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					454	0
Variation de stock (marchandises)					0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					1 272 032	1 697 448
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					-64 533	150
Autres achats et charges externes					2 788 048	3 019 241
Impôts, taxes et versements assimilés					34 530	31 617
Salaires et traitements					1 207 714	1 250 872
Cotisations sociales					777 695	501 768
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements			23 954	30 949
		Dotations aux provisions			0	0
	Sur actif circulant : dotations et dépréciations				13 972	4 857
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				0	0
Autres charges					1 202	26
Total des charges d'exploitation (II)					***6 055 068***	***6 536 929***
RÉSULTAT D'EXPLOITATION					-381 209	224 389
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					0	0
Produits financiers de participations					0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					0	0
Autres intérêts et produits assimilés					10 568	6 075
Reprises sur dépréciations					0	0
Différences positives de change					0	0
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie					0	0
Total des produits financiers (V)					***10 568***	***6 075***
Dotations financières aux amortissements et provisions					0	0
Intérêts et charges assimilées					0	0
Différences négatives de change					0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					0	0
Total des charges financières (VI)					***0***	***0***
RÉSULTAT FINANCIER					10 568	6 075
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					-370 641	230 464

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2025	31/12/2024
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels (VII)	***0***	***0***
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***0***	***0***
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	**0**	**0**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	0	71 188
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	***5 684 929***	***6 797 462***
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	***6 065 254***	***6 610 859***
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	***-380 326***	***186 603***

ANNEXE au 31/12/2025

(Code du commerce-article 9 et 11- Décret n°83-1020 du 29 novembre 1983- article 7/21/24 début/24-1°/24-2° et 24-3°)

Au bilan avant répartition de l'exercice clos au 31/12/2025 dont le total est de 2 504 202 Euros et du compte de résultat de l'exercice sous forme de liste, dont le total des produits est de 5 684 929 Euros et dégageant une perte de 380 326 Euros.

Cet exercice a une durée de 12 mois

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président le 05 mai 2025

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Les immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables, ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.
- Les immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement de celles-ci.
- Engagements hors bilan-Indemnités de fin de carrière :

 Les ouvriers qui relèvent de la convention du BTP sont exclus du calcul.

 Les engagements à cinq ans ou plus sont couverts par un contrat d'assurance spécifique conclu par la maison mère ORTEC ENERGIES Ile-De-France (ex WEECAP) pour l'ensemble des sociétés du groupe.

 Les engagements à plus de cinq ans ne sont pas couverts, le groupe estimant que la probabilité de présence des effectifs concernés est très faible au-delà de cinq ans.
- Le 12 décembre 2024, la société ORTEC ENERGIES a acquis la totalité des actions composant le capital de la société WEECAP – dénommée ORTEC ENERGIES Ile-De-France depuis le 14 mars 2025 – qui possède la totalité des actions composant le capital social de la société SNEA. La société ORTEC ENERGIES Ile-De-France reste Présidente de la société SNEA.

Évènements significatifs de l'exercice

Le 14 novembre 2025, la société ORTEC ENERGIES Ile-De-France a effectué un projet de traité de fusion entrainant la fusion absorption de la société SNEA Maintenance au profit de la société SNEA avec effet comptable et fiscal au 1 janvier 2026 et effet rétroactif fiscal au 1er janvier 2026.

.

INFORMATIONS SUR LES MONTANTS INTRA-GROUPE EN K Euros

TYPES	Montant
Clients	37 762
Fournisseurs	- 198 303
Comptes courants actifs	
Comptes courants passifs	202 422
TOTAL DES CREANCES ET DES DETTES (NET)	41 880
Chiffre d'affaires	
Autres produits	465 629
Autres achats et charges externes	- 418 377
Charges de personnel	
Autres charges	
Intérêts financiers nets	
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES (NET)	47 252

Évènements significatifs postérieurs à la date de clôture des comptes annuels

La fusion absorption de la société SNEA Maintenance dans SNEA a été réalisée le 1er janvier 2026 entrainant un boni de fusion de 611 840.07 € constaté en capitaux propres.

IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANT LES COMPTES

Les comptes annuels de la société SNEA sont inclus dans la consolidation du groupe ORTEC EXPANSION, société qui a son siège social Parc de Pichaury, 550 rue Pierre Berthier 13799 Aix en Provence dont le numéro de SIREN est 385 123 161 00023. La méthode de consolidation est la méthode de l'intégration globale.

PRINCIPALES METHODES UTILISEES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

a. Changement de méthode d'évaluation et de présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 relatif au plan comptable général et modifié par le

règlement ANC 2022-06 du 04/11/2022 et des Règlements du Comité de la règlementation comptable.

Les changements introduits par le Règlement ANC 2022-06 relatif au PCG et à la modernisation des états financiers, et applicables à partir du 1er janvier 2025 sont inclus dans la présentation des présents états financiers 2025.

- **Impact**

A compter du 1er janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du PCG, le résultat exceptionnel comprend :

- Les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement.
- Les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale, telles que les amortissements dérogatoires ou amortissements exceptionnels dus à un déménagement
- Les changements de méthodes comptables comptabilisées en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales.
- Les charges et produits exceptionnels sont regroupés sur les deux lignes "Produits exceptionnels" et "Charges exceptionnelles".

Ce changement entraine le reclassement en résultat courant d'opérations qui, avant l'application du nouveau règlement, étaient par nature en résultat exceptionnel.

b. Reconnaissance du chiffre d'affaires et de la production

La société comptabilise le chiffre d'affaires et la production selon la méthode de l'avancement. A la clôture de chaque exercice, la direction réalise une revue des affaires en cours qui a pour objectif de calculer, affaire par affaire, l'écart éventuel entre le montant cumulé des factures déjà émises, enregistrées en comptabilité et adressées au client, et le montant cumulé des travaux réalisés évalués en prix de vente :

- Lorsque le montant cumulé des factures déjà émises et adressées au client est inférieur au montant cumulé des travaux réalisés évalués en prix de vente, l'écart est comptabilisé à l'actif du bilan en travaux en cours ou en factures à émettre ;
- Lorsque le montant cumulé des factures déjà émises et adressées au client est supérieur au montant cumulé des travaux réalisés évalués en prix de vente, l'écart est comptabilisé au passif du bilan en produits constatés d'avance.

c. Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées pour leur coût d'achat. Les immobilisations amortissables sont amorties de manière linéaire selon leur durée de vie économique. Le cas échéant, les immobilisations non amortissables font l'objet d'une provision pour dépréciation à hauteur de la différence négative entre leur valeur de réalisation et leur valeur nette comptable.

(5) **IMMOBILISATIONS**

DGFiP N° 2054 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SNEA — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		DH	DI
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	58 963	KE	KF 0
CORPORELLES	Terrains	KG		KH	KI
	Constructions : Sur sol propre — Dont Composants	LJ		KK	KL
	Constructions : Sur sol d'autrui — Dont Composants	MI		KN	KO
	Constructions : Installations générales, agencements et aménagements des constructions * — Dont Composants	KP		KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels — Dont Composants	KS	61 188	KT	KU 6 803
	Autres immobilisations corporelles : Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	14 064	KW	KX 0
	Autres immobilisations corporelles : Matériel de transport*	KY	33 468	KZ	LA 216
	Autres immobilisations corporelles : Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	90 658	LC	LD 924
	Autres immobilisations corporelles : Emballages récupérables et divers *	LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI	LJ
	Avances et acomptes	LK		LL	LM
	TOTAL III	LN	199 378	LO	LP 7 943
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	BG		BM	BT
	Autres participations	BU		BV	BW 15
	Autres titres immobilisés	IP		IR	IS
	Prêts et autres immobilisations financières	IT	9 895	IU	IV 194
	TOTAL IV	LQ	9 895	LR	LS 209
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	OG	268 235	OH	OJ 8 152

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions : par virement de poste à poste 1	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CD	DO	IZ
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LY 6 300	LW 52 663	IX
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	LY	LZ
	Constructions : Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC
	Constructions : Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
	Constructions : Instl. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ 4 274	MK 63 717	ML
	Autres immobilisations corporelles : Instl. gales., agencts, aménagements divers	IE		MM 0	MN 14 064	MO
	Autres immobilisations corporelles : Matériel de transport	IV		MP 2 925	MQ 30 759	MR
	Autres immobilisations corporelles : Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS 26 089	MT 65 494	MU
	Autres immobilisations corporelles : Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	NA	NB
	Avances et acomptes	NC		ND	NE	NF
	TOTAL III	IY		NG 33 287	NH 174 034	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		OU	MT	OW
	Autres participations	JO		OX	OY 15	OZ
	Autres titres immobilisés	JI		2B	2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières	JZ		2E 0	2F 10 089	2G
	TOTAL IV	LJ		NJ 0	NK 10 104	2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	JA		OK 39 587	OL 236 801	OM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

(6) **AMORTISSEMENTS** DGFiP N° 2055 2026

Désignation de l'entreprise SNEA — Néant ☐ *

CADRE A — **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) ***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles		PE	43 216	PF	10 216	PG	6 300	PH	47 132	
TOTAL I		RK	43 216	RM	10 216	RN	6 300	RO	47 132	
Terrains		PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	52 024	QA	7 344	QB	4 274	QC	55 094	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	6 212	QE	1 406	QF	0	QG	7 618	
	Matériel de transport	QH	31 741	QI	1 199	QJ	2 424	QK	30 515	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	74 654	QM	13 474	QN	26 089	QO	62 040	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
TOTAL II		QU	164 631	QV	23 423	QW	32 786	QX	155 267	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON	207 847	OP	33 639	OQ	39 086	OR	202 399	

A L'ADMINISTRATION

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN** DGFiP N° 2056 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SNEA — Néant ☐*

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	5T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	5E		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	5V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	5X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	LJ		BK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	5Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	5Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations – corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations – titres mis en équivalence	0Z		03		04		05		
	sur immobilisations – titres de participation	9E		9V		9W		9X		
	sur immobilisations – autres immobilisations financières (1)*	06		07		08		09		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	4 857	6U	13 972	6V	0	6W	18 830	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	4 857	TY	13 972	TZ	0	UA	18 830	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	4 857	UB	13 972	UC	0	UD	18 830	
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE	13 972	UF				
	Dont dotations et reprises – financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises – exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1 EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

d. Stocks (hors travaux en cours)

Les stocks en magasin ou sur chantiers (matériels et fournitures non encore mis en œuvre) sont valorisés au coût d'achat. Le cas échéant, ils font l'objet d'une provision pour dépréciation à hauteur de la différence négative entre leur valeur de réalisation et leur valeur nette comptable.

e. Créances clients (hors factures à émettre)

Les créances clients sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Lorsque la valeur de réalisation des créances clients, évaluée au moment de l'arrêté des comptes annuels, est inférieure à leur valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est enregistrée à la hauteur de la différence négative nette entre leur valeur de réalisation et leur valeur nette comptable.

ETAT DES CREANCES ET DETTES

a. Etat des créances

TYPE	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Autres immobilisations financières	10 089		10 089
Clients douteux ou litigieux	21 100		21 100
Autres créances	1 571 269	1 571 269	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Taxe sur la valeur ajoutée	106 714	106 714	
Autres impôts et versements assimilés	1 082	1 082	
Groupe et associés	202 891	202 891	
Débiteurs divers	38 041	38 041	
Charges constatées d'avance	11 769	11 769	
TOTAUX	**1 962 955**	**1 931 766**	**31 189**

b. Etat des dettes

TYPE	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Emprunts et dettes - à 1 an maximum à l'origine	984	984	
Fournisseurs et comptes rattachés	871 517	871 517	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	103 232	103 232	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	249 612	249 612	
Autres impôts, taxes et assimilés	6 306	6 306	
Groupes et associés	469	469	
Autres dettes	16 291	16 291	
Produits constatés d'avance	91 771	91 771	
TOTAUX	**1 340 182**	**1 340 182**	

c. Charges à payer

TYPE	Montant
Intérêts courus à payer	984
IJ de SS à recevoir	
CAP Taxe apprentissage	
Formation continue	191
AGEFIPH	
Fournisseurs factures non parvenues	141 482
TOTAUX	**142 657**

d. Produits à recevoir

TYPE	Montant
Rabais, remises et ristournes à obtenir	29 620
IJ de SS à recevoir	
Etat charges à payer CVAE	1 082
Clients – factures à établir	316 718
TOTAUX	**347 420**

e. Détails des charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance

TYPE	EXPLOITATION	FINANCIER	EXCEPTIONNEL
Locations diverses	372		
Entretien et maintenance	11 565		
Autres	- 168		
TOTAUX	**11 769**		

Produits constatés d'avance

TYPE	EXPLOITATION	FINANCIER	EXCEPTIONNEL
Prestations travaux	91 771		
Prestations maintenance			
TOTAUX	**91 771**		

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
CEGC	674 962
COFACE	
TOTAUX	**674 962**

Engagements reçus	Montant
Avals et cautions	
TOTAUX	

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital social en début d'exercice	2 500	200
2 – Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 – Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 – Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2 500	200
TOTAUX	**500 000**	

